



## **Demande d'abattage d'arbres protégés**

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

### **Enquête publique du 3 juillet au 5 août 2024**

Propriétaire	Roland Hediger
Parcelle N°	510
Adresse	Chemin du Prumay 15
Nombre d'arbres	1
Essence	bouleau
Motif	base du collet creuse à cause de champignons
Compensation	oui
Essence	1 magnolia /

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité